FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM	848
Moto-Club	BOISCHAUT MOTO CLUB
N° d'affiliation	C 3411
Date	28 ET 29 JUILLET
Lieu	COLOMBIERS
Organisateur technique	PRECOP DANIEL
E-mail	ap.motos@orange.fr
Téléphone	06.87.31.07.85

CDF SUPERMOTARD

REGLEMENT PARTICULIER 2018

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	DELPON JEAN-LUC	Licence : 8362
Directeur de course Adjoint	BELLANGER ALAIN	Licence : 3385
Délégué FFM (Président de Jury)	GONTIER GILBERT	Licence : 011811
Membre du Jury	GAUTIER Claude	Licence :
Membre du Jury	DION Denis	Licence :
Commissaire technique responsable	MARTIN JEAN MICHEL	Licence : 16659
Responsable du chronométrage	SENTOST PAULETTE	Licence : 22206
Responsable parc coureur	CARDOIT PATRICIA (transpondeurs)	Licence : 027151

Article 3 Catégories & Engagements

Seules les catégories dont la case est cochée sont prévues pour l'épreuve.

☑ **Prestige S1**
- Age ---------- 15 ans minimum
- Licences ------ NCO / Inter
- Cylindrée ---- De 300cc à 750cc
- Plaques ------- Numéro noir sur fond blanc

☑ **S2**
- Age ----------15 ans minimum
- Licences ------ NCO / Inter
- Cylindrée ---- 250cc 4T
- Plaques ------- Numéro blanc sur fond vert

☑ **S3**
- Age ---------- 13 ans minimum
- Licences ------ NCO / Inter / NJ
- Cylindrée ---- 125cc 2T
- Plaques ------- Numéro blanc sur fond noir

☑ **S3 Féminine**
- Age ---------- 13 ans minimum en 125cc / 15 ans minimum en 250cc
- Licences ------ NCO / Inter / NJ
- Cylindrée ---- 125cc 2T ou 250cc 4T
- Plaques ------Numéro blanc sur fond rose

☑ **S4**
- Age ---------- De 10 à 15 ans
- Licences ------ NCO / NJ
- Cylindrée ---- 85cc 2T / 150cc 4T
- Plaques ------- Numéro noir sur fond blanc

☑ **Challenger (Trophée)**
- Age ----------15 ans minimum
- Licences ------ NCO
- Cylindrée ----- De 250cc à 750cc
- Plaques ------Numéro blanc sur fond vert (250) ou noir sur fond blanc (450)

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ... **YOUSFI Mohamed Salah**

Nombre de secouristes **8**

Hôpital le plus proche ..... **CH ST AMAND MONTROND**

Nombre d'ambulance(s) ..... **2 (2VSAV)**

Temps de trajet (en min) ..... **+/- 8 Min.**

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... **CIRCUIT DE KARTING COLOMBIERS**

Adresse ..... **RTE DE MONTLUCON 18200 COLOMBIERS**

Capacité Moto :

Pendant les essais : **38**

En manche : **32**

Caractéristiques :

Longueur du circuit ..... **1.290 Km**

↳ Dont partie terre..... **0.250 Km**

↳ Dont partie asphalte ..... **1.040 Km**

Largeur minimum de la piste ..... **6 m**

Largeur de la grille ..... **10 m**

Longueur de la ligne droite de départ ..... **90 m**

Nombre d'OCP* **22**

**Officiels Commissaires de Piste*

Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 16/04/18	Date : 19 JUIN 2018	Date : 18/07/2018
Boischaut Moto Club BMC	LIGUE MOTOCYCLISTE DU CENTRE Secrétaire	Numéro : 18/0748
		FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME FFM 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

Fait à ORVAL, Le 16/04/18

REGLEMENT PARTICULIER

SUPERMOTARD DE COLOMBIERS les 28 et 29 JUILLET 2018

ARTICLE 1 : DEFINITION

Le Boischaut Moto Club (BMC) organise les 28 et 29 Juillet 2018, un Supermotard de capacité nationale sur la piste de Karting de St Amand – Colombiers (18200).

Le circuit mixte d'une longueur de 1290m est composé de 20% de terre et de 80% d'asphalte.
Le règlement sera conforme aux prescriptions du code sportif de la FFM, du code de discipline et d'arbitrage, du règlement fédéral et du règlement général définissant dans le principe, l'organisation de l'épreuve Supermotard.

ARTICLE 2 : PILOTES ADMIS, MOTOS ADMISES

Sont admis les pilotes titulaires d'ne licence Nationale NCO.
L'épreuve est ouverte à tous les types de motocyclettes solos de 125cc à 650cc mono ou bicylindre répondant aux normes de sécurité imposées par le règlement technique de la FFM.
Le nombre maximum de pilotes solo admis sur la piste sera de 32 en course et 38 en essais.

ARTICLE 3 : CONDITIONS ET CONFIRMATIONS D'ENGAGEMENT

Les bulletins d'engagements doivent être retournés dûment complétés sur le site www.engage-sport.com .

ARTICLE 4 : PUBLICITE

Les pilotes consentent expressément à ce que l'organisateur dispose de la liberté du droit d'utiliser leur nom et leur image pour médiatiser l'épreuve.
Les pilotes pourront être astreint au port d'un dossard publicitaire et de coller sur leur moto les stickers d'un partenaire de l'organisation dans la mesure où celui-ci n'est pas en concurrence avec un partenaire personnel.

ARTICLE 5 : ASSURANCE

Le moto club a contracté une assurance conforme à la législation en vigueur auprès d'Assurance LESTIENNES à Reims.

ARTICLE 6 : SECURITE

La sécurité est assuré par 2 ambulances, 1 médecin et un poste fixe avec 1 VSAV du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Cher ainsi que des extincteurs qui seront remis aux commissaires.

Fait à ORVAL, Le 16/04/18

ARTICLE 7 : ACCES AU PADDOCK

Les pilotes devront de conformer aux données transmises par les commissaires responsables du paddock.
La circulation de tous les véhicules à moteur est **STRICTEMENT INTERDITE** sous peine de sanctions.

Horaires du paddock :

Jeudi : Fermeture à 22h00 **PRECISE**
Vendredi : Ouverture à 7h00 – Fermeture à 22h00 **PRECISE**
Samedi : Ouverture à 7h00 – Fermeture à 22h00 **PRECISE**
Dimanche : Ouverture à 7h00

ARTICLE 8 : CONTROLE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

Le contrôle administratif se fera à l'accueil, à l'arrivée des pilotes, le vendredi (la journée) et le samedi matin.

Horaires du contrôle administratif :

Vendredi : 7h00 – 12H00 / 14H00 - 19h00 **PRECISE**
Samedi : 7h00 – 9h00 **PRECISE**
AUCUNS BADGES NE SERONT DELIVRES EN DEHORS DE CES HORAIRES !!!

Les contrôles techniques auront lieu dans le paddock, le vendredi et le samedi matin. Le bruit des machines ne devra pas excéder 112 DB.

Horaires des contrôles techniques :
Vendredi : 15h00 – 19h30
Samedi : 7h30 – 10h45

ARTICLE 9 : DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Des entrainements déclarés à la FFM se dérouleront le Vendredi 27 Juillet 2018 en fonction des heures d'ouverture du circuit. *(Du vendredi 9h00 à 19h00 si besoin)*
Les manches des Championnats se dérouleront suivant le règlement du Championnat de France.

ARTICLE 10 : RESPONSABILITE DES PILOTES

Nous demandons aux pilotes et à leurs accompagnateurs de bien vouloir respecter les lieux. L'organisation décline toute responsabilité pour tous dommages pouvant survenir aux pilotes, à leurs biens, à l'occasion du Supermotard.

ARTICLE 11 : IMPORTANT
Pour tout point non précisé dans le règlement, se reporter aux dispositions générales du Championnat de France Supermotard qui fera référence pour tout litige ou décision particulière.
Le fait d'apposer sa signature sur le bulletin d'engagement, engage le pilote à accepter et à respecter ce présent règlement.

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

Boischaut Moto Club (BMC) – 1 chemin des escargots 18200 ORVAL
Président : Daniel PRECOP – 1 allée du four à pain – 18200 LA GROUTTE
02.48.96.98.28 – 06.87.31.07.85 ap.motos@orange.fr

ARTICLE 15 – HORAIRES

		HORAIRES DU VENDREDI		
14h00	19h00	Contrôle administratif		
15h00	19h30	Contrôle technique		
16h00		Visite du circuit		
17h00		1ère réunion du Jury		
		HORAIRES DU SAMEDI		
7h00	9h00	Contrôle administratif		
7h30	10h45	Contrôle Technique		
7h30	8h15	Contrôle Technique Challenger		
8h15	8h45	Contrôle Technique S4		
8h45	9h15	Contrôle Technique S3		
9h15	9h45	Contrôle Technique S2		
9h45	10h15	Contrôle Technique Prestige S1		
8h00	8h15	Essai libre Challenger 1er Groupe	15mn	
8h20	8h35	Essai libre Challenger 2ème Groupe	15mn	
8h40	8h55	Essai libre Challenger 3ème Groupe	15mn	
9h00	9h15	Essai libre Challenger 4ème Groupe	15mn	
9h20	09h35	Essai libre S4 85cc	15mn	
9h40	9h55	Essai libre S3 125cc	15mn	
10h00	10h15	1er Essai Libre S2	15mn	
10h20	10H35	Essai qualificatif Challenger 1er Groupe	15mn	
10h40	10H55	Essai qualificatif Challenger 2ème Groupe	15mn	
11h00	11h15	Essai qualificatif Challenger 3ème Groupe	15mn	
11h20	11h35	Essai qualificatif Challenger 4ème Groupe	15mn	
11h40	12h00	1er Essai libre Prestige S1	20mn	
12h05	12h15	BRIEFING PILOTES GRILLE DE DEPART	10mn	
12h00	13h25	REPAS ENTRETIEN PISTE	1h25	
13h30	13h45	Essai chrono promo challenger C pour place	15mn	
13h50	14h05	Essai chrono promo challenger B pour place	15mn	
14h10	14h25	Essai chrono promo challenger A pour place	15mn	
14h30	14h45	2ème Essai libre S2	15mn	
14h50	15h10	2ème Essai libre Prestige S1	20mn	
15h15	15h30	Essai chrono S3 125cc pour place + points	15mn	
15h35	15h50	Essai chrono S4 85cc pour place + points	15mn	
15h55	16h15	Essai chrono Trophée de France Challenger pour place + points	20mn	
16h20	16h40	Essai Chrono S2 pour place + points	20mn	
16h45	17h05	Essai Chrono S1 pour place + points	20mn	
1ère Manche Promo Challenger C				
17h10		*Coureurs sur la ligne de départ*		1 Tour
17h15	17h35	Départ	15mn	+ 1 Tour
1ère Manche Promo Challenger B				
17h40		*Coureurs sur la ligne de départ*		1 Tour
17h45	18h05	Départ	15mn	+ 1 Tour
1ère Manche Promo Challenger A				
18h10		*Coureurs sur la ligne de départ*		1 Tour
18h15	18h35	Départ	15mn	+ 1 Tour
18h45		Jury		

		HORAIRE DU DIMANCHE		
8h00	8h08	Warm-Up Promo Challenger C	8mn	
8h10	8h18	Warm-Up Promo Challenger B	8mn	
8h20	8h28	Warm-Up Promo Challenger A	8mn	
8h30	8h38	Warm-Up S4 85cc	8mn	
8h40	8h48	Warm-Up S3 125cc	8mn	
2ème Manche Promo Challenger C				
8h55		Coureurs sur la ligne de départ		1 Tour
9h00	9h20	Départ	15mn	+ 1 Tour
2ème Manche Promo Challenger B				
9h25		*Coureurs sur la ligne de départ*		1 Tour
9h30	9h50	Départ	15mn	+ 1 Tour
2ème Manche Promo Challenger A				
9h55		Coureurs sur la ligne de départ		1 Tour
10h00	10h20	Départ	15mn	+ 1 Tour
10h25	10h33	Warm-Up Trophée de France Challenger	8mn	
10h35	10h43	Warm-Up S2	8mn	
10h45	10h53	Warm-up Prestige S1	8mn	
1ère Manche S4 85cc				
10h55		Coureurs sur la ligne de départ		1 Tour
11h00	11h20	Départ	12mn	+ 1 Tour
1ère Manche S3 125cc				
11h25		*Coureurs sur la ligne de départ*		1 Tour
11h30	11h50	Départ	15mn	+ 1 Tour
12h00	*12h15*	*Séance de dédicaces + Podium Promo Challenger A+B +C*		
12h00	*13h25*	*REPAS + entretien piste*	*1h25*	
1ère Manche Trophée de France Challenger				
13h30		*Coureurs sur la ligne de départ*		1 Tour
13h35	14h00	Départ	20mn	+ 1 Tour
1ère Manche S2				
14h05		*Coureurs sur la ligne de départ*		1 Tour
14h10	14h35	Départ	20mn	+ 1 Tour
1ère Manche Prestige S1				
14h40		*Coureurs sur la ligne de départ*		1 Tour
14h45	15h10	Départ	20mn	+ 1 Tour
2ème Manche S4 85cc				
15h15		Coureurs sur la ligne de départ		1 Tour
15h20	15h35	Départ	12mn	+ 1 Tour
2ème Manche S3 125cc				
15h40		Coureurs sur la ligne de départ		1 Tour
15h45	16h05	Départ	15mn	+ 1 Tour
16h05	16h15	Entretien piste	10mn	
2ème Manche Trophée de France Challenger				
16h20		*Coureurs sur la ligne de départ*		1 Tour
16h25	16h50	Départ	20mn	+ 1 Tour
2ème Manche S2				

16h55		*Coureurs sur la ligne de départ*		1 Tour
17h00	17h25	Départ	20mn	+ 1 Tour
2ème Manche Prestige S1				
17h30		*Coureurs sur la ligne de départ*		1 Tour
17h35	18h00	Départ	20mn	+ 1 Tour
18h30		*JURY*		